

« La Révolution française commence avec la prise de la Bastille. »

La prise de la Bastille [...] a mis fin au monde ancien.

Député Achard, le 9 juin 1880

Inauguration des États généraux, serment du Jeu de Paume, prise de la Bastille, nuit du 4 août ou Déclaration des droits de l'homme, la concurrence est vive pour fixer le premier jour de la Révolution : 5 mai, 20 juin, 14 juillet, 4 ou 26 août. Examinons-les rapidement. L'ouverture des États généraux signale le tournant par lequel la monarchie installe elle-même l'assemblée représentant la nation : la révolution est alors parlementaire, représentative et consciente d'elle-même. Insister sur le 5, c'est oublier la messe inaugurale du 4, pendant laquelle des accusations avaient été portées par l'évêque de Nancy contre les prétentions réformatrices exagérées et contre le luxe. Les républicains de 1880 ne voulaient pas, quand ils s'intéressèrent à mai 1789, commencer la Révolution par une messe. Le serment du Jeu de Paume donne l'image d'une révolution des élites, fièrement dressées contre le roi dans une quasi-unanimité – un seul opposant s'isole de ses pairs. Cependant, ce coup de force a deux inconvénients. D'une part, ses héros sont rapidement déconsidérés, que ce soit Mirabeau quand les Français apprennent ses collusions avec le roi en 1791, ou le chartreux dom Gerle, placé au centre du tableau que prépare David, qui meurt sur l'échafaud en 1794. D'autre part, le « peuple » est totalement absent de l'opération.

Passons tout de suite au mois d'août. La nuit du 4 est certainement le résultat d'un enthousiasme communicatif, et constitue une vraie rupture par rapport au système communautaire ancien, mais ses limites sont évidentes. L'émotion n'a pas créé les conditions claires d'une mutation politique. Pour ne prendre qu'un seul exemple, l'abolition de certains droits « féodaux » et le maintien d'autres droits que les paysans devaient continuer à payer ou racheter en bloc, conduisirent à des conflits, avant d'être résolus par l'abandon pur et simple de la mesure. La Déclaration des droits est plus significative politiquement, immédiatement et à terme. La France se dote d'une orientation nationale métaphysique, garantissant la Constitution. Cependant, cette déclaration résulte d'une série de compromis plus que d'une réflexion clairement menée. En 1789, la propriété est un des droits de l'homme logiquement placé dans la perspective de lutter contre le pouvoir central. Quatre ans plus tard, la perspective ayant changé, l'égalité est privilégiée ; deux ans après, en 1795, les devoirs font leur apparition à côté des droits dans la déclaration créant le Directoire, consacrant le retour à 1789 où les devoirs avaient été exclus. La solennité de la Déclaration achoppe sur sa fragilité.

Reste le 14 juillet : ce jour-là, le « peuple de Paris » prend une forteresse royale, tue son gouverneur et perd plusieurs centaines de combattants. La journée est d'abord la suite des émeutes du 13, relatives à l'éviction de Necker par le roi, de la crainte de l'arrivée des soldats et de la dispersion des États généraux. La prise de la Bastille n'est pas, en elle-même, un événement considérable : libérer 7 prisonniers, exécuter son gouverneur et le prévôt de Paris relèvent de l'émotion populaire, même si les centaines de morts en soulignent la violence. La signification est pleinement

donnée le 17 juillet, quand le roi, à Paris, accepte la contestation de son pouvoir, de la même façon que les députés de l'Assemblée ont accepté cette insurrection sans programme ni organisation. Or la distribution des pouvoirs demeure à l'identique, et rien n'est réglé. C'était pour cela que François Furet avait ajouté le 17 juin, date à laquelle les députés des États généraux se proclament Assemblée nationale, malgré le roi. À partir de cette réunion, la monarchie avait cessé d'exister juridiquement, puisque les décisions relatives au gouvernement de la nation passaient par deux autorités rivales, l'Assemblée et le roi. F. Furet estimait que la Révolution était, en définitive, finie avant d'être commencée, la suite n'ayant été qu'un dérapage inutile dans la violence et le sang.

Le vrai commencement était pour lui à chercher vers 1787, quand le roi et son entourage entament la procédure de réunion des États généraux, ce qui les dessaisit du pouvoir.

La proposition de F. Furet est importante, obligeant à chercher l'événement qui marque les consciences et crée un cadre inédit. L'instauration d'une représentation de la nation en tant que telle marque indéniablement un tournant capital. Reste que cette réalité institutionnelle est peu perçue par l'ensemble du pays, et que sans les coups de force du 20 juin et du 14 juillet, rien n'aurait duré. Parler de la révolution du 17 juin, c'est volontairement estimer que les événements importants ne sont pas liés à l'intervention populaire, qui ne fait pas non plus la Révolution ! On le voit quand le 14 juillet est fêté un an plus tard, lors de la fête de la Fédération. L'ambiguïté est grande : on tente même de faire oublier la violence initiale pour insister sur l'engagement collectif, roi, nation, unifiés par l'Église et la garde nationale. Lorsqu'un siècle plus tard, les députés de

la III^e République installent la « fête nationale » le 14 juillet, ils mêlent consciemment les deux années 1789 : la fête des « têtes coupées » comme disent les opposants cléricaux, et 1790, l'union nationale. L'ambiguïté n'a jamais été levée, et nombre de participants de nos fêtes nationales trouvent normal de célébrer la naissance de la Révolution en joignant défilés unitaires et exhibitions de Bastilles à brûler, voire de guillotines dans lesquelles les spectateurs sont invités à glisser leurs têtes. Il est vrai qu'en 1794, le 14 juillet 1789 est inscrit dans des lois qui déterminent le commencement d'une ère nouvelle.

Peut-on alors proposer une dernière date : les 5 et 6 octobre 1789 ? Pendant ces jours-là, des foules de Parisiennes vont à Versailles pour réclamer du pain et l'acceptation par le roi de la Déclaration des droits, ce qui dégénère dans l'investissement du château et l'installation forcée de la famille royale aux Tuileries à Paris. Se conjuguent la revendication populaire et la dimension institutionnelle, ainsi que deux forces rivales : les députés apeurés par les femmes armées, et les manifestants réclamant une reconnaissance. Le tout provoque une rupture dans les consciences. Les partisans de la royauté estiment qu'après les incendies de châteaux de l'été, la France devient décidément ingouvernable, les modérés comprennent que rien ne sera obtenu sans la force, et certains quittent le pays rapidement, alors que d'autres acceptent une nouvelle voie. Dans les campagnes, à ce moment, le port des cocardes tricolores devient nécessaire. Dit autrement, pour la première fois, la conscience d'être entré en Révolution marque la totalité des esprits, partisans et opposants.

Mais est-il pensable que la Révolution puisse commencer par une « journée » féminine ? Les « idées reçues » risquent bien d'interdire à jamais pareille proposition.